

Organiser le plan local d'urbanisme au service du développement durable des territoires

Point fort de cette formation

Formation très opérationnelle réalisée par des professionnels ayant conduit des projets d'urbanisme et connaissant parfaitement les problématiques des élus.

Objectif principal

Maîtriser les enjeux et la procédure d'élaboration/révision du plan local d'urbanisme (PLU) pour en faire un outil efficace au service du développement durable du territoire.

Objectifs opérationnels

- Connaître les outils législatifs et réglementaires des politiques locales d'urbanisme et d'aménagement du territoire.
- Savoir intégrer des objectifs de développement durable lors de la révision du PLU.

Contenu

Introduction

- Histoire et définition du cadre législatif et juridique du Plan local d'urbanisme Intercommunal (PLUI).
- L'articulation avec les autres dispositifs : schéma de cohérence territoriale (SCOT), projet d'aménagement et de développement durable (PADD), plan de déplacement urbain (PDU) ...
- Déterminer des objectifs généraux d'une procédure d'élaboration ou de révision d'un PLU.

Le PLU comme outil politique d'un urbanisme durable

- La qualité urbaine et environnementale.
- Formes urbaines et densité, de quoi parle-t-on ?
- Déterminer les objectifs environnementaux à intégrer.
- Les outils réglementaires pour y parvenir. Lois « Grenelle 1 et 2 » -et ses déclinaisons.
- Faciliter les usages partagés.

- Les enjeux des espaces publics.
- Les leviers pour réduire les gaz à effet de serre (GES), maîtriser les déplacements, réduire la circulation automobile, préserver la biodiversité, la qualité urbaine et l'environnement.

Méthode pédagogique et pré-requis

- Formation tous niveaux, qui nécessite pas de pré-requis.
- Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques, d'illustrations et d'échanges afin d'identifier les bonnes pratiques.
- Les stagiaires seront évalués par questionnaire, en début et fin de formation, afin de mesurer l'acquisition des savoirs.

Format

Une journée (6 heures)

Public cible

Elu·es et collaborateur·trices d'élu·es, agents de la fonction publique, acteur·trices travaillant avec les collectivités locales (structures privées, associatives...).

Pour les personnes en situation de handicap: contacter **le référent**

Cédis.

Inscriptions

Pour les élu·es :

modalités de financement et d'inscription

Pour les agents de la fonction publique, les salarié·es, ou autres :

modalités de financement et d'inscription.